

COMMUNE DE FRONTENAS (69620)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 20 octobre à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

Présents : MM. DUPERRIER – DUFRENE - DEBRUN

MMES GOUJAT – BERNARD

MM. CRIONAY – PASSARD – VERMOREL – BONNEFOUX

MMES GUIGNIER - LANDES

Absents excusés (pouvoir) : MM CODIS - CHANTHARAKSA

Absente excusée : MME BOULAND

Absent démissionnaire : M BLANOT

Election du secrétaire de séance : M CRIONAY

Date de convocation : 13 octobre 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 septembre 2017 est validé.

1) **Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées** :

Ordures ménagères : M le Maire informe le conseil municipal de la réunion sur la fiscalisation qui s'est déroulée le 16 octobre, un tableau représentatif est projeté. Cela concerne à la fois l'harmonisation du taux de TEOM (foyers) et la mise en place de la RSO pour les entreprises. Une prochaine réunion aura lieu le 08 novembre à la Communauté de Communes.

Retours sur le Bureau des Maires du 27 septembre 2017 : panneaux d'entrée d'agglomération, prochain forum CCBPD sur la mutualisation de services le 04 novembre 2017 au domaine des communes.

2) **Syndicats Intercommunaux** :

SYDER : Les travaux de sécurisation du poste situé lieu-dit « Les Brudets » seront entrepris à compter du 16 novembre 2017.

SMAPS : prochain comité le mardi 31 octobre à 9h à Liergues.

SRDC : Une réunion est organisée à l'hôtel du département le 27 octobre à 14h30. Oudone Chantharaksa s'y rendra.

3) **Voirie/Espaces verts** :

Aire de loisirs : Cette dernière est actuellement entretenue par l'entreprise Roux pour un montant mensuel de 511.42 €. Ce dernier prendra sa retraite au 1 er novembre 2017 mais poursuivra son activité en statut d'auto-entrepreneur ce qui entrainera une diminution du coût pour la commune soit un montant de 426.18 € (exonération de TVA à 20 %). Il sera question de revoir son contrat pour englober d'autres tâches.

Aménagement de sécurité – création d'un tourne à gauche sur la RD 338 en direction de l'aérodrome :

- Date de démarrage des travaux : lundi 25 septembre 2017
- Délai : (hors intempéries) 2 mois
L'enrobé a d'ores et déjà été réalisé.

Un retard de 3 semaines a été pris pour la création des ilots centraux. Les travaux de marquage et de signalisation seront terminés fin novembre.

4) Bâtiments communaux :

Abri bus : M le Maire présente un devis pour la réfection de l'abri bus situé route de Grand Champ. Son montant est de 542.16 € TTC comprenant la fourniture et la pose de plaques eternit rouge. Le conseil municipal émet un avis favorable pour la réfection de cet abri et valide le devis.

Travaux réhabilitation appartement communal : Présentation des travaux par Frédéric Bonnefoux, avec des photos à l'appui. La facture concernant la démolition des souches de cheminée a été réceptionnée pour un montant de 894 € TTC. La mise en location sera possible à partir de Décembre. Les personnes intéressées peuvent le faire savoir auprès du secrétariat de mairie.

5) Urbanisme :

Plan Local d'Urbanisme : M le Maire effectue une présentation des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) déterminées dans le cadre du PLU de façon à se projeter sur les évolutions du centre bourg.

Plan Local d'Urbanisme : Ce dernier sera opposable lorsque les conditions suivantes seront remplies : Publication d'un article dans deux journaux officiels, dépôt des dossiers en sous-préfecture et affichage de la délibération.

6) Finances :

Etat des dépenses et recettes : M le Maire présente l'état comptable des finances à ce jour.

Bâtiment Mège : Un rendez-vous à l'office notarial s'est déroulé le 20 octobre afin d'évoquer la suite pour finaliser ce dossier. Le rendez-vous pour la signature du compromis a été fixé au 24 novembre.

Eglise de Frontenas : Compte-tenu des frais d'électricité 2016 imputés au fonctionnement de l'église (446.02 €), le conseil municipal décide par délibération de solliciter la paroisse pour le règlement de 70 % de la facture soit 312 €. Adopté à l'unanimité.

Salle d'animation rurale (associations) : Le conseil municipal valide les conventions financières de participation pour l'occupation de la salle d'animation rurale pour les montants suivants :

- Gymnastique Volontaire : 330 €
- Wing Shun : 60 €
- Arès Boxing : 30 €

Ecole : Mobilier d'assistance physique en attente de réponse.

Photocopieurs : Une consultation a eu lieu pour le renouvellement des deux photocopieurs de l'école et celui de la mairie, le contrat se terminant en fin d'année. Trois offres ont été réceptionnées dont Konica Minolta, le fournisseur actuel. Compte-tenu des négociations, le contrat de ce dernier sera renouvelé jusqu'en 2022. La livraison devrait intervenir au mois de décembre.

7) Personnel et organisation municipale :

Calendrier de fin d'année : Présentation du planning congés des agents pour la fin d'année.

Fermeture du secrétariat de mairie la semaine de Noël.

Service technique : présentation des horaires définitifs des agents techniques (version hiver et été).

8) Ecole et rythmes scolaires :

Conseil d'école : retour sur le conseil d'école du 19 octobre fait par Patricia BERNARD (création d'une coopérative scolaire, trajet piscine, effectif et organisation de la rentrée 2017, échanges sur le devenir des rythmes scolaires...)

9) Associations :

Manifestations passées et à venir : projection

Réunion des associations : Elle s'est déroulée le 06 octobre à 19h30 à la salle d'animation rurale. Christine Goujat effectue une présentation de cette réunion qui a réuni une trentaine de personnes et permis une mise à jour du calendrier manifestations 2018. Présentation des événements 2018 (challenge boules lyonnaises, réfection des courts de tennis...). Une réunion dans l'optique de création d'un comité de fêtes aura lieu le samedi 9 Décembre à 10h30 à la salle voûtée.

10) Tourisme :

Rosé Nuits d'Été : Présentation du bilan financier 2017. Le bénéfice réalisé sera reversé pour l'organisation du repas du CCAS.

Randonnée Voie du Tacot : elle aura lieu le samedi 28 octobre à Liergues.

Vignobles et découvertes : 20 et 21 Octobre au château de Rochebonne (Theizé).

11) Communication :

Bulletin municipal 2018 : Présentation des devis.

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| - AJC.COM de Pouilly-le-Monial | Montant HT 3 155 € (36 pages) |
| - ON.IMAGINE de Frontenas | Montant HT 2 900 € (40 pages) |

ON. IMAGINE est retenu pour réaliser le bulletin 2018.

Divers : Le PLU devrait bientôt être mis en ligne sur le site. Réflexion quant à la parution des menus de la cantine.

12) Informations diverses :

MARPA : Une réunion s'est déroulée le 19 octobre et une seconde réunion est programmée le 27 novembre pour les perspectives possibles dans ce domaine.

Mutuelle communale : Mme Bernard informe le conseil municipal de la réunion à laquelle elle a assisté dans la perspective d'un regroupement pour la mise en place d'une mutuelle communale.

Commémorations du 11 Novembre : Rendez-vous à 10 heures devant la mairie de Moiré.

13) Questions diverses :

Après question, il est rappelé le jour de passage de ramassage des emballages (poubelles jaunes) : le vendredi matin (tôt) toutes les semaines impaires.

Mme GOUJAT fait noter le besoin de rangement à prévoir dans la cave de la mairie.

Séance clôturée à 22h30.

Prochain conseil municipal municipal : vendredi 17 novembre 2017 à 19 h 30

Le Maire :

Thomas DUPERRIER

